

Publié le : 22 septembre 2023 Envoyé en Préfecture le : 22 septembre 2023 Reçu Préfecture le : 22 septembre 2023 Identifiant de télétransmission : 035-213502883-20230921-47480-DE-1-1

Délibération n° CM-2023-09-015

# Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Saint-Malo

L'an deux mille vingt trois, le jeudi 21 septembre 2023 à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Malo, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil, sous la Présidence de M. Gilles LURTON, Le Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Convocation en date du 15 septembre 2023

Date d'affichage de la convocation : 15 septembre 2023

Membres présents: M. Gilles LURTON, M. Jean-Virgile CRANCE, Mme Florence ABADIE, M. Nicolas BELLOIR, Mme Céline ROCHE, M. Abel KINIÉ, Mme Isabelle DUPUY, M. Serge BESSEICHE, Mme Sophie LEPRIZÉ, M. Guillaume PERRIN, Mme Caroline DESQUESSES, M. Christophe BASTIDE, Mme Tiphaine RENARD, M. Florian BIGAUD, Mme Annie CAILLIBOTTE, Mme Karine CHOUIKHA, Mme Caroline CRANCE, Mme Sophie DANINO-SOISSON, M. Armel DE LESQUEN, M. Emmanuel FEIGE, M. Pascal FLAUX, M. Jacques HARDOIN, Mme Anna KHELIF-JOURNÉ, M. Frédéric LAMBERT, Mme Sophie LAUDE, Mme Anne-Katell LE ROUILLÉ, M. Florian LEMÉE, M. Johann LEUX, Mme Anne-Laure MOREAU, M. Hubert SENE, M. Yann-Erwan TURCAS, Mme Sophie BEAUDOUT, Mme Anne-Claire CLAVIER, Mme Anne LE GAGNE, M. Victor RICHARD, M. Edouard VAURY

#### Pouvoirs:

Mme Clarisse BÉCHU à Mme Florence ABADIE
Mme Marie BURGALETA-BOUVIER à Mme Anne-Katell LE ROUILLÉ
M. Arthur BUSNEL à M. Jacques HARDOIN
Mme Elodie FARCOT-JAFFRELOT à Mme Sophie LEPRIZÉ
Mme Catherine KRAUSS à Mme Isabelle DUPUY
Mme Pierrette TRONEL à Mme Céline ROCHE
Mme Rozenn SAGET à M. Victor RICHARD

Secrétaire de séance : Anna KHÉLIF-JOURNÉ

Publié le : 22 septembre 2023 Envoyé en Préfecture le : 22 septembre 2023 Reçu Préfecture le : 22 septembre 2023 Identifiant de télétransmission 035-213502883-20230921-47480-DE-1-1

### 15 - ACTUALISATION DES PÉRIMÈTRES DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Rapporteur: Monsieur BESSEICHE

Pour conforter son action foncière et conformément aux articles L 113-8, L 215-1 et suivants du Code de l'Urbanisme, le Département a la possibilité de mettre en place des zones de préemption en faveur de la préservation des espaces naturels et des paysages.

C'est dans ce cadre que le Département d'Ille et Vilaine a mis en place sur l'ensemble du territoire départemental en concertation avec les communes, plusieurs zones de préemption représentant plus de 4 400 hectares en Ille-et-Vilaine.

Au fil des années, le Département a constaté quelques incohérences entre les périmètres initialement actés et l'évolution de certains documents d'urbanisme et a émis le souhait de pouvoir actualiser ces périmètres.

A cet égard, les plans des périmètres actualisés ont été transmis à la Ville de Saint-Malo pour approbation par délibération du Conseil Municipal avant que le Département n'en fasse de même. Au regard des plans transmis, il y a lieu d'approuver cette actualisation.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant.

Point examiné en commission Urbanisme, Aménagement, Cadre de vie du 6 septembre 2023

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu les plans des périmètres actualisés des espaces naturels sensibles,

#### Après avoir délibéré,

#### **APPROUVE**

- Les périmètres actualisés des espaces naturels sensible et des zones de préemption départementales sur la commune de Saint-Malo.

#### **PRECISE**

- Ces périmètres seront intégrés aux futurs documents d'urbanisme.



Publié le : 22 septembre 2023 Envoyé en Préfecture le : 22 septembre 2023 Reçu Préfecture le : 22 septembre 2023 Identifiant de télétransmission : 035-213502883-20230921-47480-DE-1-1

## **AUTORISE**

- Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

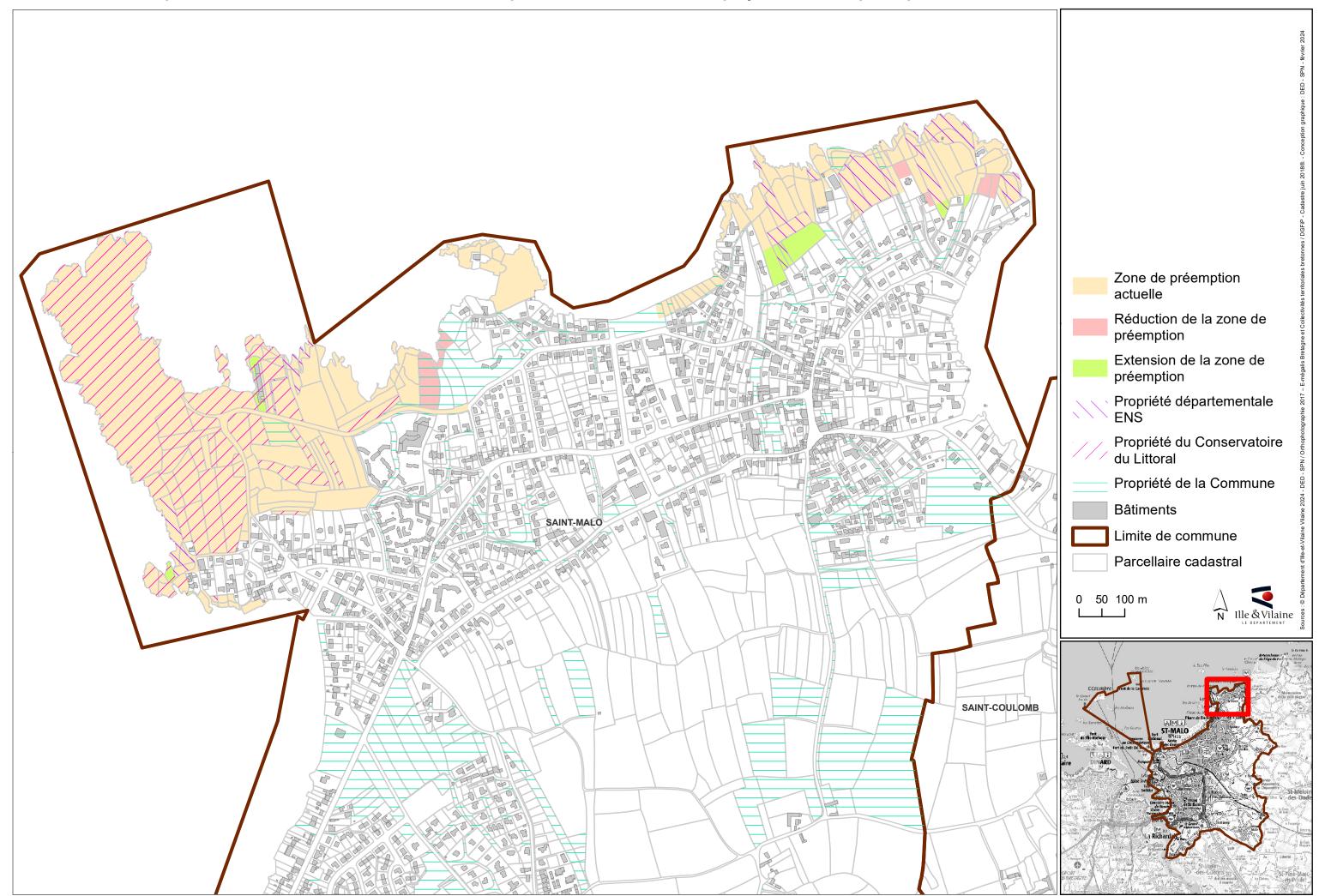
### **ADOPTE**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

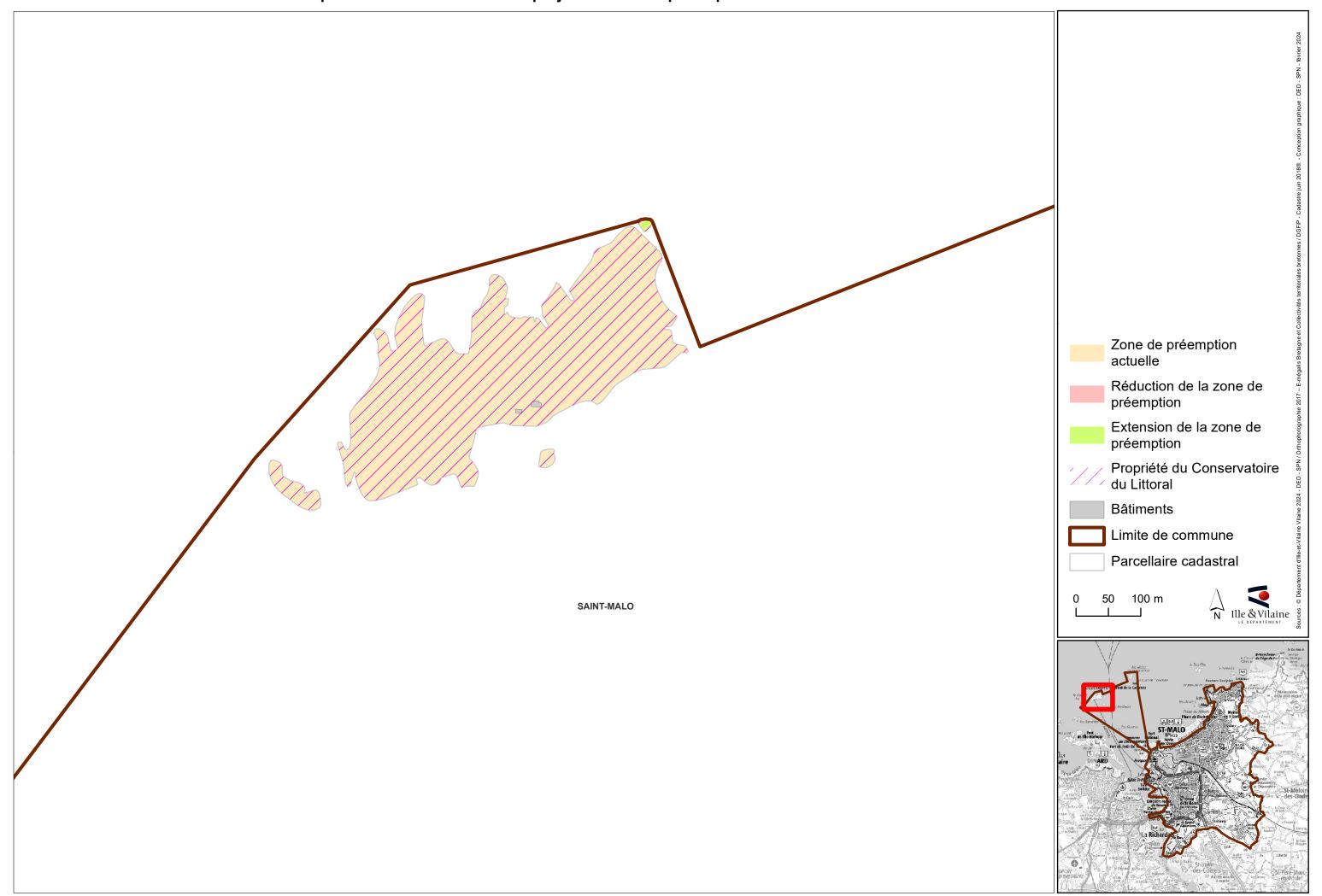
Pour Le Maire et par délégation, Le Directeur Général des Services, Olivier PERNET

Le Secrétaire de séance, Anna KHÉLIF-JOURNÉ

Saint-Malo - secteur pointe de la Varde - Notre Dame des flots - Espaces naturels sensibles et projet de zone de préemption environnementale actualisée en 2023



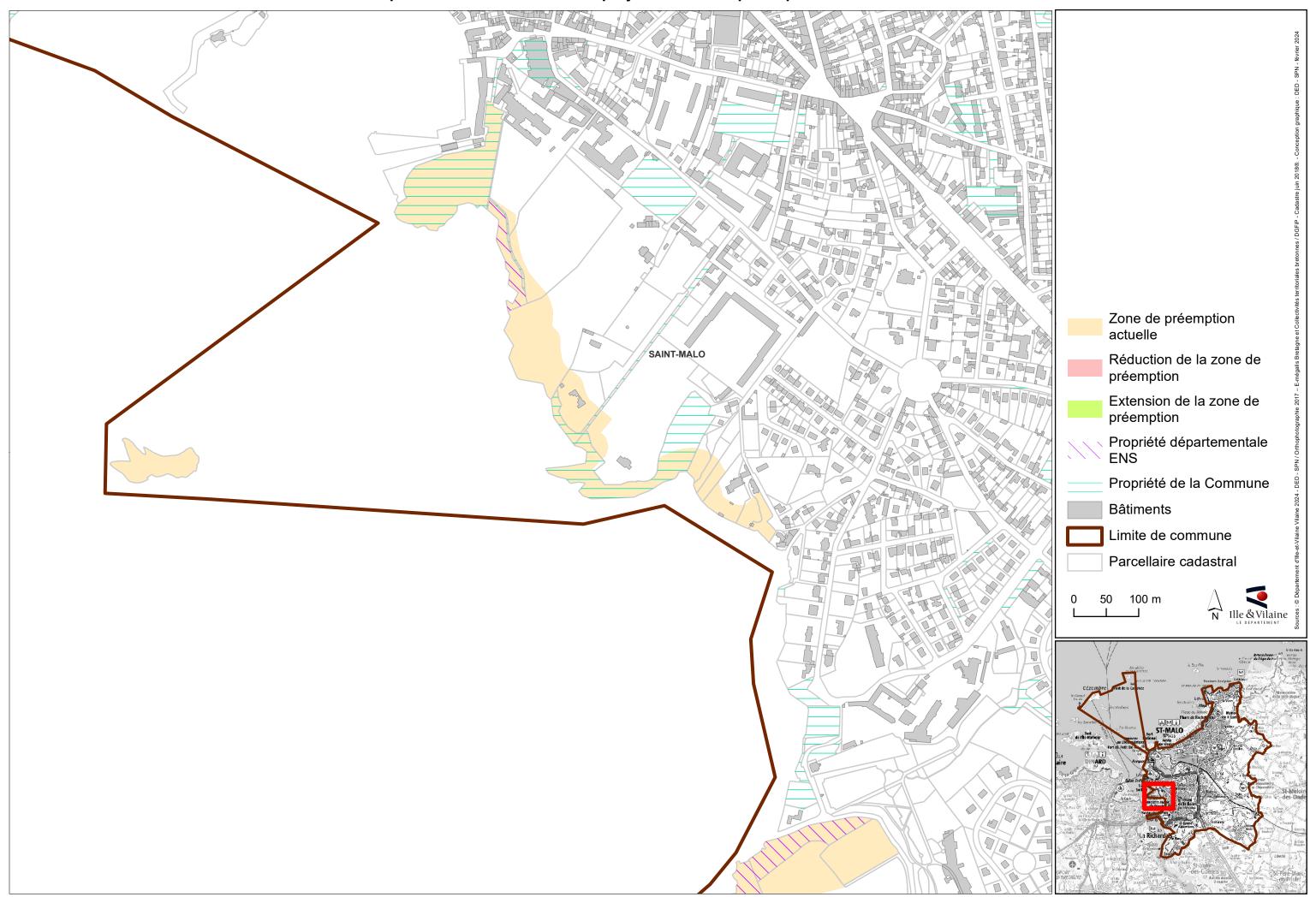
Saint-Malo - secteur lle de Cézembre - Espaces naturels sensibles et projet de zone de préemption environnementale actualisée en 2023



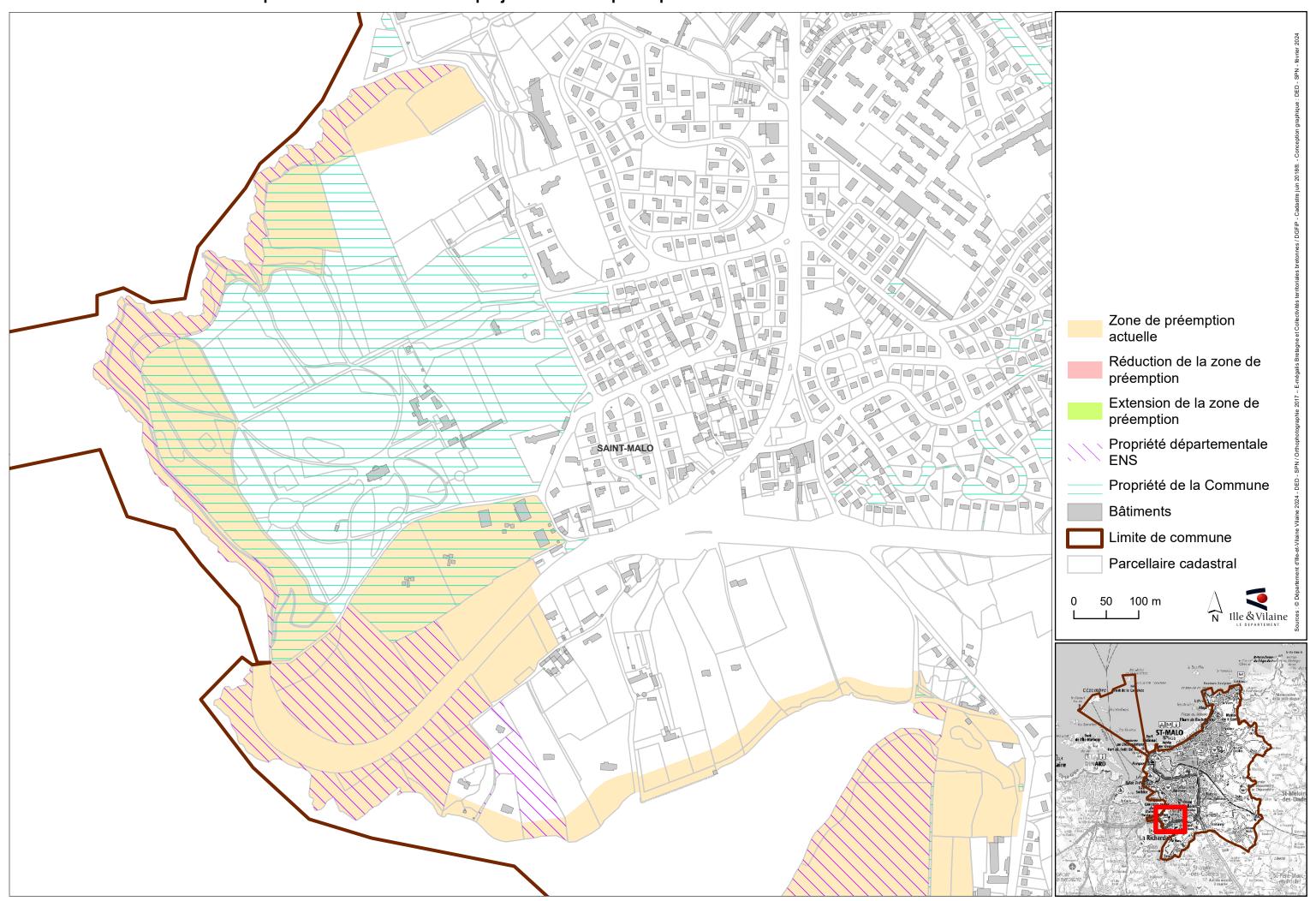
Saint-Malo - secteur Grand et petit bé - Espaces naturels sensibles et projet de zone de préemption environnementale actualisée en 2023



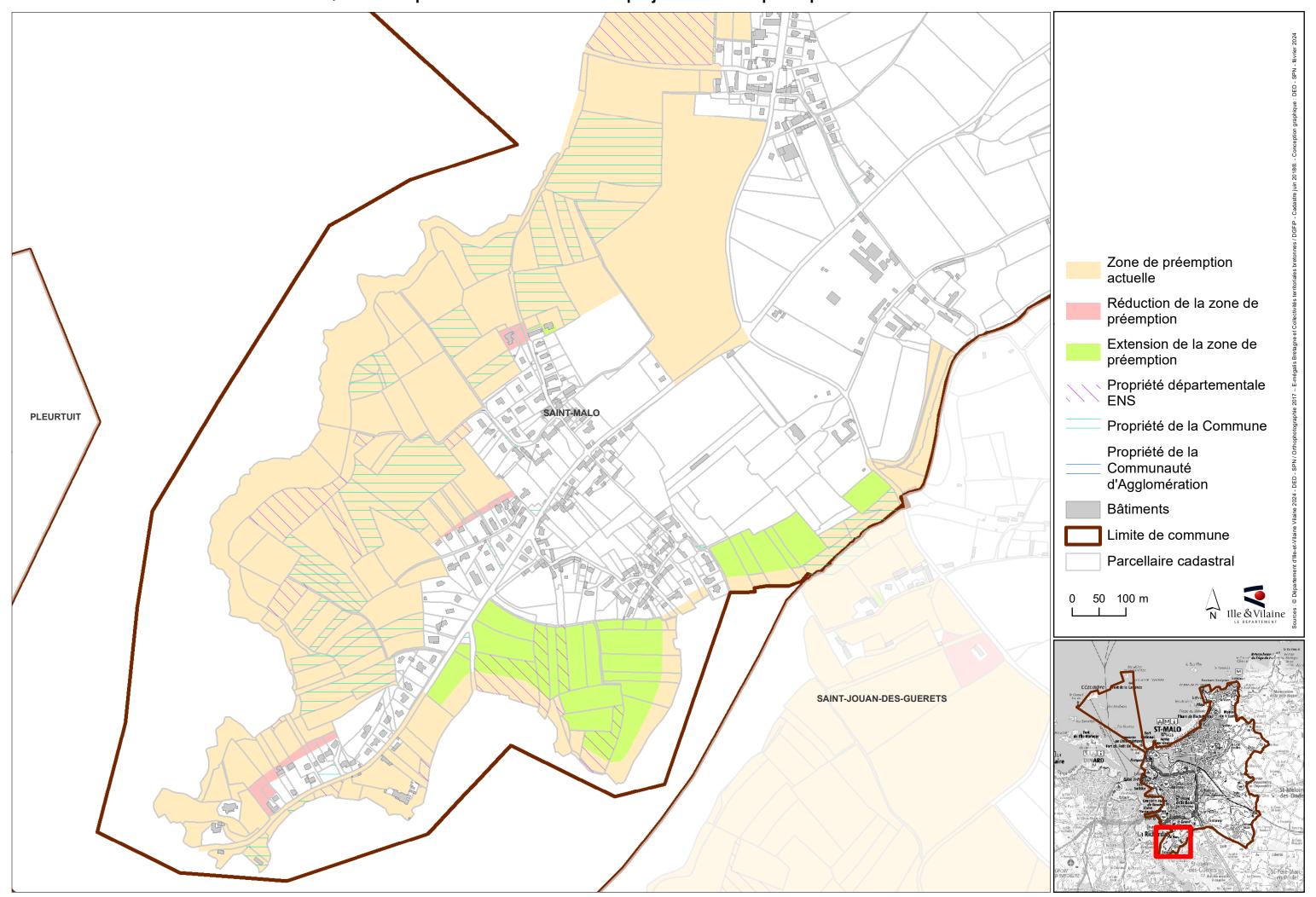
Saint-Malo - secteur Corbières et île de Bizeux - Espaces naturels sensibles et projet de zone de préemption environnementale actualisée en 2023



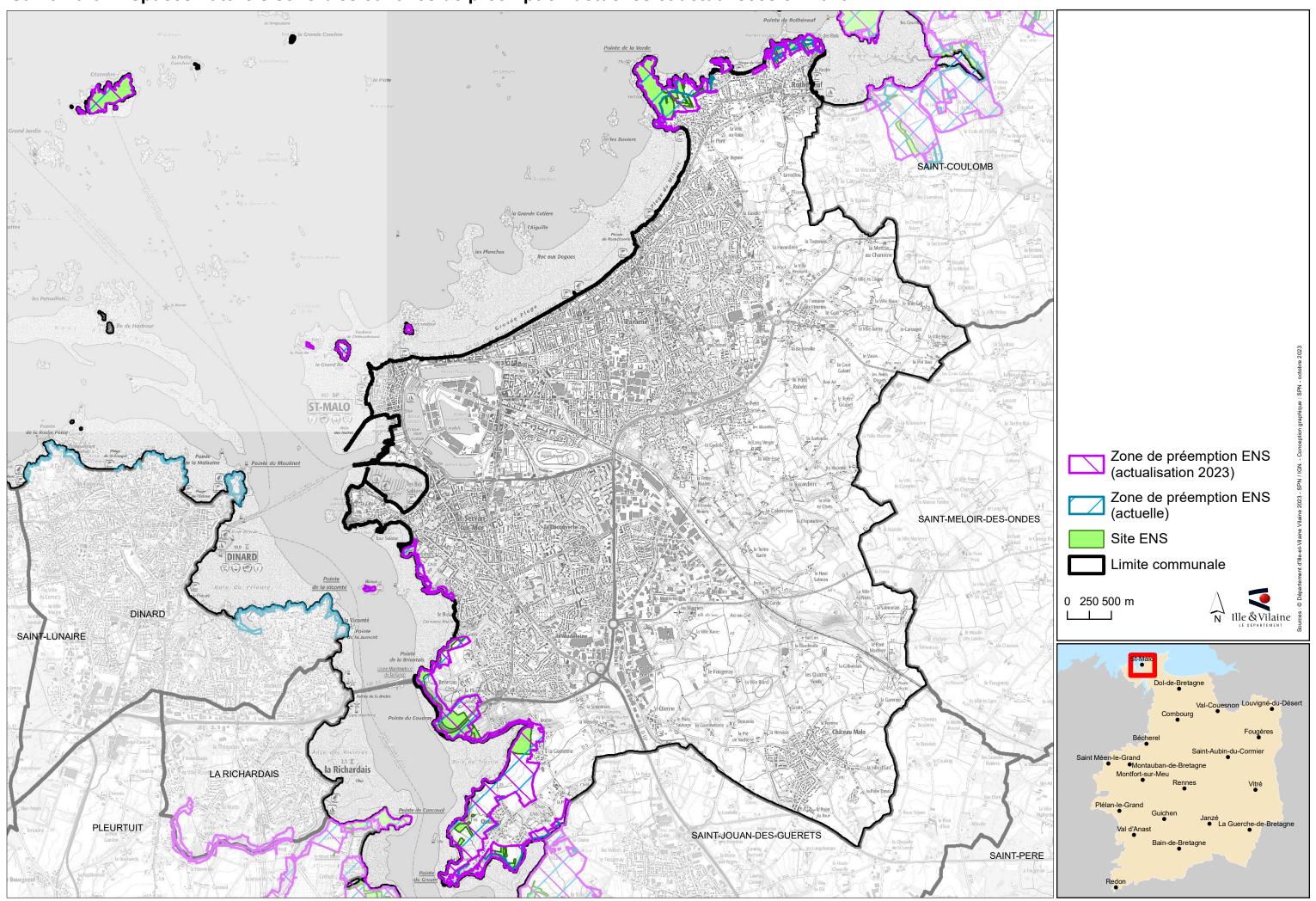
Saint-Malo - secteur Briantais - Espaces naturels sensibles et projet de zone de préemption environnementale actualisée en 2023



Saint-Malo - secteur baie de Troctin - Bas Quelmé - Espaces naturels sensibles et projet de zone de préemption environnementale actualisée en 2023



Saint Malo - Espaces naturels sensibles et zones de préemption actuelles et actualisées en 2023



# Eléments financiers

# Commission permanente

du 08/04/2024

N° 49160

Dépense(s)

Imputation

Affectation d'AP/AE n°29207 APAE : 2024-SENSI004-3 ENS - ACQUISITION DE TERRAINS

21-71-2111-0-P433

Terrains nus

Montant de l'APAE 400 000 € Montant proposé ce jour 159 955 €

TOTAL 159 955 €